

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 4 décembre 2024

Mme Rachida DATI, ministre de la Culture, salue l'inscription des « Savoir-faire des couvreurs-zingueurs parisiens et des ornemanistes » sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel (PCI) de l'humanité de l'UNESCO

Le Comité intergouvernemental de sauvegarde du PCI, réuni à Asunción, République du Paraguay, du 2 au 7 décembre 2024, sous la présidence de la République du Paraguay, vient d'examiner et d'approuver la **candidature des « Savoir-faire des couvreurs-zingueurs parisiens et des ornemanistes » portée par le Syndicat des entreprises de génie climatique et couverture plomberie (GCCP)**.

Les savoir-faire des couvreurs-zingueurs parisiens et des ornemanistes désignent les connaissances et les compétences nécessaires à la restauration des toits des immeubles haussmanniens bâtis à Paris au XIX^e siècle. Ils consistent, pour les couvreurs-zingueurs, à enlever les anciennes pièces de zinc, à mesurer, découper et façonner de nouvelles pièces, qui sont ensuite assemblées et fixées sur la toiture pour garantir son étanchéité. Les ornemanistes travaillent, quant à eux, le zinc dans leurs ateliers pour fabriquer les lucarnes et les œils-de-bœuf, ainsi que les ornements qui viennent parfaire la beauté du toit.

Avec près de 80% de ses toits recouverts de zinc, Paris fait figure de conservatoire de ces savoir-faire qui forgent l'identité singulière de son paysage urbain. Transmis par le biais d'un programme d'alternance, ces savoir-faire se sont enrichis au cours des trente dernières années d'une nouvelle compétence contribuant à réduire la consommation d'énergie et à atténuer les effets du changement climatique : la pose d'une isolation thermique dans les combles.

En accroissant la visibilité de la profession, l'inscription de ces savoir-faire contribuera à renforcer son attractivité. Il manque en effet plus de 500 couvreurs-zingueurs pour répondre aux besoins de réfection des toits de Paris dans les règles de l'art.

Le PCI, ou patrimoine vivant, désigne les pratiques, les expressions, les connaissances et les savoir-faire transmis d'une génération à l'autre au sein d'une communauté. Ces pratiques, telles que les chants, les danses, les rituels, les fêtes, les savoir-faire liés à l'artisanat traditionnel ou encore les connaissances liées à la nature et l'univers, sont recrées en permanence.

La **Liste représentative du PCI de l'humanité** est composée des expressions qui démontrent la diversité de ce patrimoine et qui font prendre davantage conscience de son importance.

Contact presse

Ministère de la Culture

Délégation à l'information et à la communication

Tél : 01 40 15 83 31

Mél : service-presse@culture.gouv.fr



Figure 1 Soudage d'un ornement sur son socle © Gilles MERMET, 2016



Figure 2 Pose d'un isolant © Gilles MERMET, 2018